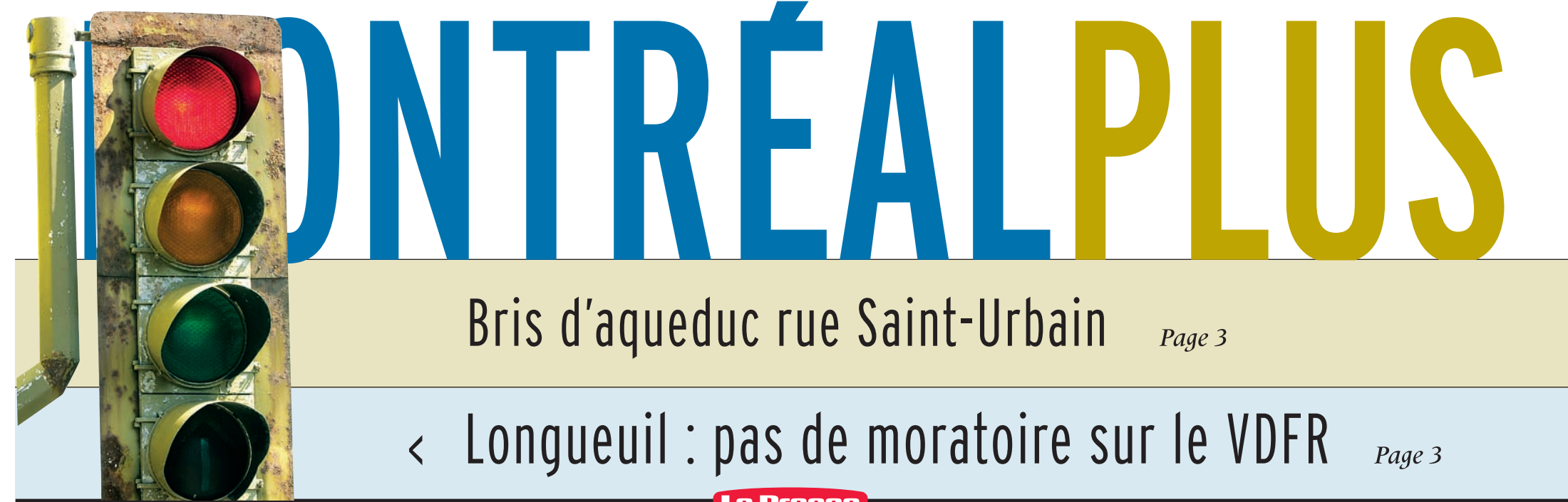




Bris d'aqueduc rue Saint-Urbain

Page 3

< Longueuil : pas de moratoire sur le VDFR

Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 7 FÉVRIER 2003

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

La 30 traversera quatre villes

Un tronçon autorisé va à l'encontre des recommandations du BAPE

BRUNO BISSON

LE GOUVERNEMENT du Québec a autorisé mercredi la construction d'un tronçon de 7,7 kilomètres de l'autoroute 30, en milieu urbain, entre les villes de Candiac et Sainte-Catherine, en Montérégie. Il va ainsi à l'encontre des recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans son rapport du mois de juin 2002.

Le ministère de l'Environnement a jugé que les impacts de la construction d'une autoroute en tranchée de quatre voies à grand débit de circulation, qui séparera les municipalités de Candiac, Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine, en reliant leurs quartiers par des passerelles bordées de murs antibruit, sont « acceptables » pour les populations riveraines.

Par mesure de prudence, le ministère impose au ministère des Transports du Québec (MTQ) la mise en place d'un programme de suivi des nuisances sonores qui devra vérifier les variations du bruit ambiant dans les quartiers rive-

rains, un an, deux ans et cinq ans après la mise en service de ce nouveau tronçon de l'autoroute, dont le coût est estimé à 178 millions.

Selon l'analyse environnementale rendue public hier par le ministre André Boisclair, avec le décret d'autorisation du projet, la protection intégrale d'un territoire agricole de 435 hectares au sud du périmètre urbain des quatre municipalités l'a emportée sur les risques de hausse importante des nuisances sonores dans les quartiers résidentiels situés de part et d'autre de la route 132, où sera creusée l'autoroute.

L'élargissement des voies routières, par rapport à la route actuelle, va rapprocher le trafic et ses effets nuisibles de la limite des quartiers riverains, admet le ministère de l'Environnement. Mais selon son analyse, ces impacts peuvent être limités, notamment grâce à l'utilisation d'écrans antibruit et d'aménagements paysagers qui contribueront à réduire le bruit ambiant. Le ministère fixe ainsi la limite tolérable à 55 décibels, soit un niveau de bruit deux fois plus intense que la règle généralement admise de 45

décibels en milieu résidentiel. Il n'existe pas de normes fixes en cette matière.

Rappelons que lors des audiences publiques tenues par le BAPE sur ce projet, il y a un an, une majorité de citoyens se sont prononcés en faveur d'un tracé d'autoroute traversant les terres agricoles, à un kilomètre au sud du tracé urbain que le gouvernement vient d'autoriser. Après avoir fait sentir sa présence au BAPE, le front commun des élus municipaux en faveur du tracé urbain du MTQ, s'est aussi un peu effrité. Mais un avis très défavorable de la Commission de protection du territoire agricole face au projet de tracé alternatif en milieu agricole, rendu à la fin de l'été 2002, a marqué le tournant majeur dans l'analyse du projet.

Par ailleurs, le MTQ a estimé que les très nombreux aménagements routiers, acoustiques et paysagers, qui seront nécessaires pour rendre le projet vivable aux populations riveraines, coûteront 21 millions, et non 40 millions, comme *La Presse* l'a indiqué il y a deux semaines.

Un conseiller indépendant se joindrait à l'UCIM

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'ANCIEN PRÉSIDENT du caucus de Vision Montréal, Luc Larivée, aujourd'hui conseiller municipal indépendant, a écrit au maire Gérard Tremblay la semaine dernière pour lui proposer de se joindre à son parti, l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM).

La rumeur circulait depuis quelque temps à l'hôtel de ville, mais un communiqué diffusé hier par l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve est venu confirmer ses intentions. « Le conseiller Luc Larivée, du district d'Hochelaga, devrait bientôt officialiser son passage avec les troupes de l'UCIM du maire Tremblay », peut-on y lire.

M. Larivée passe présentement une semaine de vacances en Floride, mais *La Presse* a appris de sources sûres que l'UCIM étudiait cette offre. Le vice-président du parti, Marc-André Fabien, et la leader de la majorité au conseil municipal, Dida Berku, seront chargés d'évaluer l'adhésion de M. Larivée, a-t-on appris.

Les dirigeants du parti doivent d'abord s'enquérir de l'opinion du caucus et des intentions du candidat de l'UCIM dans le district d'Hochelaga aux dernières élections. M^{me} Berku a refusé pour sa part de commenter cette histoire.

Depuis son départ de Vision Montréal en novembre dernier, M. Larivée a appuyé le parti du maire Tremblay à quelques reprises en votant en faveur du budget 2003 et en s'opposant à la motion demandant une consultation sur la vente de l'île Notre-Dame à Québec.

Des conseillers de Vision Montréal ont aussi tâté le terrain auprès de leurs confrères de l'UCIM. « Des conseillers (de Vision Montréal) ont manifesté un intérêt auprès de certains de mes collègues », confirmait hier le président du comité exécutif, Frank Zampino, sans vouloir donner de noms.

Le conseiller du district de Plateau-Mont-Royal, Nicolas Tétrault, avoue ouvertement reconsidérer son avenir politique depuis le passage de Pierre Bourque à l'Action démocratique.

M. Tétrault affirme étudier plusieurs scénarios dont celui de « rebâtir Vision Montréal », de se joindre à l'UCIM ou encore de faire le saut en politique provinciale avec le parti québécois ou l'ADQ. Il devait d'ailleurs rencontrer Gérard Tremblay ce matin, mais la rencontre a été annulée en début de soirée hier.

En annonçant les intentions de M. Larivée, l'arrondissement voulait faire le point sur le statut politique des cinq élus de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve. L'arrondissement se retrouve dans la tourmente depuis que le conseiller Ivon Le Duc a fait l'objet d'une enquête policière parce qu'il aurait agressé un autre conseiller, Richer Dompierre, lors d'une réunion. Ce dossier est maintenant étudié par la substitut en chef du procureur général, Marie-Andrée Trudeau.

Ivon Le Duc précise qu'il s'est « retiré temporairement » du caucus de Vision Montréal en attendant la fin de l'enquête policière. Les autres conseillers, Richer Dompierre, Lyn Faust et Claire Saint-Arnaud, ont déclaré vouloir demeurer au sein de Vision Montréal.

Les Westmountais en minorité dans leur bibliothèque

KARIM BENESSAIEH

LES FONDATEURS DE l'auguste institution fondée en 1899 qu'est la bibliothèque de Westmount doivent se retourner dans leur tombe : les abonnés provenant de l'extérieur sont maintenant plus nombreux que les Westmountais.

Ce chamboulement est une conséquence directe de la fusion qui a obligé l'ancienne ville, devenue arrondissement, à accepter tous les Montréalais. Auparavant, ces « étrangers » devaient payer 125 \$ pour profiter de la bibliothèque, ce qu'un millier de personnes acceptaient de faire jusqu'en 2001.

À la fin de l'année 2002, après 12 mois de fusion, la bibliothèque comptait 7464 membres résidant à l'extérieur de l'arrondissement Westmount, sur un total de 14 181 membres. Le nombre de membres a par ailleurs connu une explosion spectaculaire l'an dernier, augmentant de 8232 personnes, une hausse de 138 %.

Cet afflux de nouveaux arrivants ne s'est pas fait sans douleur, comme on l'a rapporté en mars 2002. Contrevenant à la loi, Westmount a alors décidé d'arrêter de fournir des cartes d'adhésion aux autres résidents de Montréal. L'arrondissement a dû se résoudre à accepter les nouvelles demandes deux mois plus tard.

Le succès prévisible de cette superbe bibliothèque, offrant serres, larges baies, meubles antiques ainsi qu'une collection incomparable de livres, pose cependant un grave problème à l'arrondissement. « Cette bibliothèque a été conçue dans un esprit communautaire, mais avec 8000 nouveaux abonnés, c'est impossible, dit Karin Marks, présidente de l'arrondissement. Nous ne voulons pas que les employés se mettent à traiter les membres à la chaîne. »

Le contrat de ville annoncé la semaine dernière entre Montréal et Québec contient en outre une mauvaise surprise pour Westmount, estime M^{me} Marks : la distribution des subventions en fonction de la pauvreté des secteurs. « Si cette formule est appliquée, ça signifie des coupures de 60 % dans notre cas, affirme la présidente. Ça prouve le ridicule de la situation : alors que nos membres et les besoins augmentent, nos subventions risquent de diminuer. »

Aucune annonce n'a cependant encore été faite à ce chapitre, précise M^{me} Marks. La présidente siège en outre sur la Commission permanente des arts, de la culture et du patrimoine qui a demandé à Québec de mettre sur pied un programme pour aider les bibliothèques qui font face à une affluence grandissante. On demande par la même occasion d'accélérer la décentralisation des services culturels vers les arrondissements. Le service central de la culture, précise M^{me} Marks, emploie toujours 95 personnes.

Le budget de la bibliothèque est de 1,8 million. En 1995, elle a été rénovée au coût de 7,5 millions, dont près du quart a été amassé par les citoyens.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

De 21... à deux panneaux

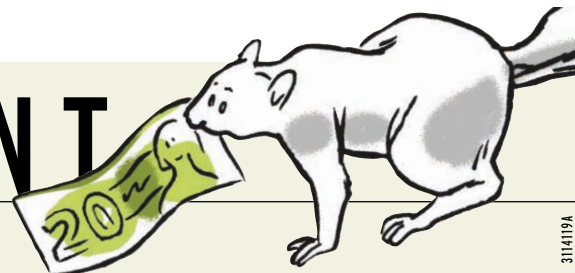
L'arrondissement de Ville-Marie s'est lancé dans un grand ménage quasi printanier de sa signalisation. On compte d'abord s'attaquer dans les prochains jours à une section de la rue Saint-Jacques, près de la place d'Armes, sur laquelle on a compté 21 panneaux... sur à peine 60 mètres. Les indications étaient si embrouillées que même les agents de stationnement refusaient d'appliquer la réglementation, rapporte l'arrondissement. La signalisation sera ramenée à deux panneaux. On compte ensuite s'attaquer à d'autres bouts de rue souffrant d'une surcharge de panneaux. « La signalisation avec une montagne de panneaux sur un même poteau, et plusieurs poteaux près l'un de l'autre, sur une courte distance, doit être révisée à plusieurs endroits dans le Vieux-Montréal et ailleurs au centre-ville », affirme Robert Laramée, conseiller de Saint-Jacques et président du Comité consultatif d'urbanisme.

REER 2003

STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le deuxième de deux cahiers spéciaux demain dans

La Presse



311119A

François Gagnon savait ses jours comptés

« Il voulait être incinéré et il m'a dit quoi faire avec les cendres », a raconté sa soeur

ANDRÉ CÉDILOT

PETIT TRAFIQUANT de drogue à la solde des Rock Machine, François Gagnon savait depuis longtemps que ses jours étaient comptés quand il a été abattu par des inconnus venus cogner à la porte de son logis de Montréal-Nord, en juin 2000.



Advenant qu'il lui arrive un malheur, il avait même avisé sa soeur de s'occuper de ses funérailles. « Il voulait être incinéré et il m'a dit quoi faire avec les cendres », a relaté Louise Gagnon. Au moment de l'attentat, selon elle, il y avait quatre ou cinq

mois que son frère se sentait en danger de mort.

« Il me téléphonait particulièrement souvent durant cette période », a-t-elle dit aux jurés du procès des 13 membres des Hells Angels/Nomads et de leurs acolytes accusés de 13 meurtres commis entre 1996 et 2000. Tout en décrivant son frère comme un sympathisant des Rock Machine, elle dit ignorer si la menace venait de ce clan ou des Hells Angels. Chose certaine, Gagnon faisait souvent allusion à ces deux clubs de motards et à la guerre qui sévissait entre eux.

D'après sa soeur, Gagnon « se sentait pris dans cette guerre-là ». À un certain moment, il est même allé vivre quelques mois au Nouveau-Brunswick. À sa connaissance, il y avait quatre ou cinq ans que son frère travaillait pour les

Rock Machine quand il a été tué le 6 juin 2002. Il avait 41 ans, et trem-pait dans le trafic de drogue depuis son adolescence. « Il en a vendu toute sa vie », a-t-elle dit sans détour.

Massothérapeute de son état, cette femme de 40 ans a étonné par sa prestance et son verbe facile. Elle a été tout aussi directe quand un avocat de la défense lui a énuméré une série de possibles créanciers qui auraient pu en vouloir à son frère. « Ça faisait partie de sa vie d'avoir des dettes de drogue », a-t-elle répondu, en affirmant évidemment ne connaître aucun des noms avancés par M^e Martin Tremblay.

Avant elle, la conjointe de Tony Plescio, une autre des 13 victimes mentionnées à l'acte d'accusation, a été beaucoup moins loquace. Encore ébranlée, Sunny Doucet, 33

ans, a raconté qu'elle venait de participer à une fête d'enfants quand Plescio a été abattu tout près d'elle, dans le stationnement d'un restaurant McDonald's de Montréal-Nord, le 1^{er} octobre 1999. Bien qu'elle ait été blessée à un pied par une balle, elle dit n'avoir jamais entendu les coups de feu qui ont tué son conjoint !

« Je cherchais des couches du bébé dans mon auto. Mais je n'ai pas eu le temps de rien prendre. J'ai senti le pied m'engourdir. Je me suis dit câline, comment ça se fait que j'ai le pied engourdi comme ça. J'ai regardé, et j'ai vu que j'avais reçu une balle », a-t-elle relaté. Elle dit alors avoir enlevé sa botte et, en se tournant, avoir vu Plescio s'effondrer au sol. « Je n'ai rien vu, ni rien entendu », a-t-elle dit. « Quand t'as une balle dans le pied, tu ne te retournes pas pour

voir c'est qui », a-t-elle ajouté d'un ton sec, comme pour convaincre les sceptiques. « Mon premier réflexe, ça été d'aller voir mon enfant dans l'auto ».

Selon elle, Plescio ne devait même pas venir la rejoindre au McDonald's ce soir-là. La fête était presque finie quand il s'est pointé, vers 20h. Il a pris une bouchée à l'intérieur, puis il a quitté à ses côtés au bout d'une dizaine de minutes. Elle s'apprêtait à remettre le bébé à Plescio pour qu'il l'emmène dans son auto quand un homme a ouvert le feu en sa direction. Selon des témoins, le suspect s'est enfui à bord d'une voiture dans laquelle l'attendait un autre individu.

Le juge Réjean Paul a donné congé aux jurés jusqu'à mardi prochain. En leur absence, lundi, il entend régler des points de droits avec les avocats.

PROCÈS POUR MEURTRE

Quand la mère a-t-elle revu ses fillettes?

MARCEL LAROCHE

UNE DIFFÉRENCE entre les heures données à la police quand elle a trouvé ses deux fillettes somnolentes dans la voiture de son conjoint et celles fournies devant le tribunal a tenu une mère de famille sur la sellette, hier, au procès pour meurtre de son ex-amant.

L'homme de 36 ans subit son procès devant jury sous des inculpations de meurtre non prémédité d'une fillette de deux ans et demi, de voies de fait graves sur un bébé de 10 mois et d'avoir infligé des lésions corporelles à leur soeur âgée de cinq ans et demi.

Visiblement mal à l'aide dans le box des témoins, la jeune femme de 25 ans a répété à maintes reprises être sortie de l'hôpital Sainte-Justine vers 15h45, et avoir attendu à l'extérieur pendant près de trois heures avant que son ami vienne la cueillir, vers 18h30 le jeudi 28 juin 2001.

C'est à ce moment qu'elle a constaté que deux de ses trois enfants prenant place à bord du véhicule conduit par son conjoint étaient immobiles et semblaient dormir sur la banquette arrière.

Or, le soir même de cet événement alors qu'elle se trouvait à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont,

où elle avait été transportée par ambulance avec son aînée, la femme a donné deux versions identiques, l'une à deux policiers de Montréal et l'autre à un médecin, à l'effet qu'elle avait trouvé ses fillettes somnolentes dans l'auto vers 16h ce jour là.

Au médecin qui lui a demandé ce qui était arrivé à ses enfants — celle de deux ans et demi était décédée et son bébé de 10 mois avait tous les symptômes de l'enfant secoué —, la femme a répondu que son « chum » était resté plus ou moins deux heures en compagnie des enfants pendant qu'elle était à l'hôpital.

Pour une seconde journée d'affilée, la jeune femme qui était sur le point de donner naissance à sa quatrième fille en juin 2001, a dû se soumettre hier à un véritable feu roulant de questions posées par M^e Roxane Hamelin, de la défense, qui a vainement tenté d'éclaircir cette situation. C'est sur cette note discordante qu'a pris fin hier après-midi le contre-interrogatoire du témoin.

Le procès présidé par la juge Lise Côté, de la Cour supérieure, se poursuit lundi avec les témoignages de trois ambulanciers d'Urgence-Santé qui ont effectué le transport des victimes à l'hôpital.

EN BREF

Poignardé en pleine classe

COMME DANS UNE scène tirée d'un mauvais film, un élève de 15 ans a, hier après-midi, poignardé au dos un camarade d'école en pleine classe. L'incident, on ne peut plus réel, a semé l'émoi parmi les élèves de la polyvalente Lucien-Pagé, à Montréal. Après interrogation du suspect et examen des circonstances entourant le crime, les policiers ne s'expliquent toujours pas ce qui a poussé l'adolescent à faire ce geste. On soupçonne un crime gratuit. Les hypothèses d'une provocation de la part de la victime, d'un triangle amoureux, d'un règlement de compte ou d'une guerre entre gangs de rue ont tour à tour été écartées. La victime repose à l'hôpital dans un état stable, tandis que le suspect comparaitra aujourd'hui devant le tribunal de la jeunesse où il sera accusé de tentative de meurtre, voies de fait graves et possession d'une arme avec intention de blesser.

Meurtre prémédité

JOHN GRIFFIN, un individu relié au gang de l'Ouest, a été traduit hier après-midi en Cour criminelle, à Montréal, sous une inculpation de meurtre prémédité. Appréhendé mercredi matin à sa sortie d'un restaurant du centre-ville, ce Montréalais de 45 ans est soupçonné d'avoir abattu par balles Denis Poirier, un trafiquant de drogue de 38 ans dont le cadavre a été découvert la semaine dernière dans une ruelle près du marché Atwater. Il s'agit du premier meurtre de l'année à Montréal. Le prévenu a comparu brièvement devant le juge Joseph Tarasofsky qui a fixé l'enquête préliminaire au 14 février.

Fillette recherchée

LES POLICIERS du Service de police de la Ville de Montréal sont à la recherche d'une fillette âgée de huit ans portée disparue depuis hier midi. À l'école Les enfants du monde, dans Notre-Dame-de-Grâce, Robab Malik, qui vit dans une famille d'accueil de LaSalle depuis le 31 janvier, manque à l'ap-

pel. La mère de la petite, qui n'a pas le droit d'entrer en contact avec elle, pourrait être à l'origine d'un enlèvement. Au moment de sa disparition, Robab portait un manteau bleu, court, et possiblement une jupe. D'origine pakistanaise, elle a les cheveux et les yeux noirs et s'exprime en anglais. Pour toute information sur cette disparition, on signale le 911.

D'autres accusations contre Radwanli

SUBISSANT SON enquête préliminaire sous 21 chefs d'accusation, le présumé proxénète Georges Radwanli a été cité à son procès sous 36 chefs, hier à Québec.

Peu impressionnés par l'ajout de nouveaux chefs d'accusation, ses avocats ont annoncé qu'ils demanderont une seconde fois que Radwanli soit mis en liberté provisoire, le 20 février.

Des 21 chefs sous lesquels le commerçant de 54 ans subissait son enquête, le juge Michel Babin en a retranché deux dans lesquels on accusait Radwanli d'avoir induit une personne à avoir des rapports sexuels illicites avec Georges Tannous et Charles Nourcy. Dans d'autres chefs, des dates ont été modifiées.

Dans les nouveaux chefs, Radwanli est accusé d'avoir induit des personnes à avoir des rapports sexuels illicites avec diverses personnes.

Le juge Babin a maintenu les chefs d'accusation d'avoir vécu des produits de la prostitution de personnes de moins de 18 ans bien que les cinq plaignantes qui ont témoigné à l'enquête aient toutes mentionné qu'elles conservaient pour elles l'argent reçu des clients.

La preuve n'a pas non plus révélé que les clients rétribuaient le prévenu. C'est que le fait pour une personne de vivre dans une maison de débauche crée la présomption qu'elle vit des produits de la prostitution. Si on a une telle preuve, estime le juge Babin, il est facile de concevoir que le prévenu pouvait percevoir son argent directement des clients.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Fermé!

Des habitués du restaurant Bal St-Louis, situé au 82, rue Prince-Arthur Est, se sont frappé le nez sur une porte close — ou plutôt complètement brûlée, hier ! — puisque le commerce n'était plus que cendres et débris. Vers 6h, hier matin, un incendie d'une forte intensité s'est déclaré à l'intérieur du restaurant et s'est rapidement propagé à l'ensemble de l'immeuble. Près de 100 pompiers ont été appelés afin de maîtriser les flammes. Si l'on ne compte aucun blessé, la bâtisse est toutefois complètement détruite. Les policiers enquêtent.

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Les bonnes vieilles terres à bois du Bas-Saint-Laurent, de même que les propriétés situées en bordure des lacs font l'envie des Américains de la Nouvelle-Angleterre de même que des Canadiens du Nouveau-Brunswick, qui en ont acquis plus d'une centaine au cours des 20 dernières années.

Des Québécois des grands centres comme Montréal et Québec comptent aussi parmi les 10 à 25 % d'étrangers qui paient des taxes à des municipalités regroupées autour de lacs ou le long du Saint-Laurent.

L'exode des jeunes vers les grandes villes n'est pas tout à fait étranger à ce phénomène, bien que plusieurs propriétés aient été obtenues en héritage par des exilés nés dans une région où ils veulent revenir s'établir à la retraite.

« Mais il arrive que ces biens n'intéressent plus les enfants qui ont quitté pour les grands centres, alors les parents qui ne peuvent plus les entretenir finissent par les mettre en vente », explique Colombe Label, secrétaire-trésorière de Notre-Dame-du-Lac, localité de 2152 habitants, située près du superbe lac Témiscouata.

La valeur imposable de la municipalité atteint 66 millions et 20 % de cette valeur se retrouve sur des avis d'imposition envoyés à des gens qui vivent au Nouveau-Brunswick, mais qui ont acquis une propriété ou un terrain à Notre-Dame-du-Lac. Et 2 % des avis prennent le chemin de la Nouvelle-Angleterre. Là, ce ne sont pas des terres que les étrangers achètent,

mais des terrains, des maisons ou des chalets.

« Il y en a déjà eu plus, mais plusieurs propriétés ont fini par être revendues à des gens d'ici. Plusieurs terrains de 35 000 à 40 000 pieds carrés, avec vue sur le lac, ont été vendus à des prix dérisoires de 22 000 \$ à 28 000 \$. Les gens de l'extérieur sont souvent en mesure de payer plus cher », précise M^{me} Label.

La municipalité de Dégelis, située près de la frontière du Nouveau-Brunswick et dans l'axe de la route d'accès aux provinces maritimes, et considérée comme la troisième porte d'entrée en importance au Québec, envoie à l'extérieur des avis d'imposition pour une valeur correspondant à 14 % de sa valeur globale imposable, qui s'élève à près de 100 millions.

Selon la secrétaire-trésorière de cette municipalité de 3490 habitants, Claire Bérubé, 19 des propriétés de Dégelis appartiennent à des Américains, 66 à des citoyens du Nouveau-Brunswick, 49 à des Québécois qui habitent dans le territoire de la MRC et 79, chalets et résidences permanentes confondus, appartiennent à des Montréalais ou des gens de Québec, de Rivière-du-Loup ou de Rimouski.

« Ce qui intéresse surtout les Américains, ce sont les terres à bois. Ils ne les exploitent généralement pas. Ils ne viennent pas souvent, ils n'y construisent rien, mais ils les conservent », explique le maire de Dégelis, Émilien Nadeau.

Dégelis aussi touche au lac Témiscouata. Ceux du Nouveau-Brunswick qui y ont une maison d'été y viennent chaque jour après leur travail.

LES PETITES ANNONCES

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

► Par téléphone:

(514) 987-8363

► Par télécopieur:

(514) 848-6287

► Adresse postale:

Les petites annonces
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

► petitesannonces@lapresse.ca

► Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
- Rubrique, texte et dates de parution
- Personne à joindre pour vérification
- Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

► Avis

Nos annonces sont priées de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt *La Presse* qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution.

Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Soumettez votre annonce pour le lendemain entre 8 h et 17 h 30, du lundi au vendredi

ou
24 heures sur 24, communiquez votre annonce par courriel à **petitesannonces@lapresse.ca** ou sur **capresse.ca** nous confirmerons votre réservation durant nos heures d'ouverture.

La Presse

100 IMMOBILIER

• RÉSIDENTIEL •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE

Visites libres	100
Île de Montréal	101
Centre-ville	102
Vieux-Montréal	103
Maisons de prestige	104
Laval, Rive-Nord	105
Rive-Sud	106
Banlieue ouest	107
Banlieue est	108
Laurentides, Lanaudière	109
Estrie, Cantons de l'Est	110
Extérieur de Montréal	111
Bord de l'eau	112
États-Unis, hors frontières	113
Temps partagé, échange	114
Condominiums, copropriétés	115
Maisons de campagne, domaines	116
Chalets	117
Maisons mobiles	118
Propriétés à échanger	119
Propriétés demandées	120
Fermes, terres	121
Terrains résidentiels	122
Prêts hyp. / résidentiel	123
Divers	129

• LOCATION •

Île de Montréal	131
Centre-ville	132
Vieux-Montréal	133
Logements à échanger	134
Laval, Rive-Nord	135
Rive-Sud	136
Banlieue ouest	137
Banlieue est	138
Laurentides, Lanaudière	139
Estrie, Cantons de l'Est	140
Extérieur de Montréal	141
États-Unis, hors frontières	143
Condominiums, copropriétés à louer	145
Maisons de campagne	146
Chalets à louer	147
Chambres, pensions	148

Propriétés à louer	149
Résidences pour aînés	150
Garages	152
On demande à louer	153
On demande à partager	154
Sous-location	155
Appartements meublés	156

• INDUSTRIEL •

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE	160
Propriétés à revenus	160
Propriétés comm. / industrielles	162
Fermes, terres	168
Commerces	170
Copropriétés, espaces comm. / industriels	172
Terrains comm. / industriels	173
• LOCATION •	264
Espaces comm. / industriels à louer	180
Commerces à louer	182
Entrepôts à louer	184
Bureaux à louer	186
Magasins à louer	188
Divers	192

• OFFRES D'EMPLOI •

Offres d'emploi (encadrés seulement)

Programmes de formation

Postes cadres

et professionnels

Santé, services communautaires

Éducation, enseignement

Gardiennes

Bureaux

Informatique

Assurance

Secteur automobile

Vente, commerce

Immobilier

Transport, camionnage

Hôtellerie, restauration, alimentation

Impression, photographie

Technique, métiers

Sous-traitance

Couffure, esthétique

Industrie du vêtement

La place du marché

Audiovisuel, photographie

Instruments de musique

Meubles, électroménagers

Équipements, articles maison

Chauffage, climatisation

Vêtements, fourrure

Collections

Antiquités

Œuvres d'art, bijoux

Livres

Informatique

Animaux

Perdu

Travé

Piscines

Bois de foyer

Bureau, téléphonie

Imprimerie	229
Machinerie, outils	231
Équipements commerciaux	232
Construction	233
renovation, décoration	233
Marchandises diverses	235
On demande à acheter	236
Encans	237
Vente de garage, de charité	238
Marché aux puces	240
Entretien	250
Paysagistes, déneigement	256
Transport, déménagement	257
Gardiennes, gardiennage	259
aide familiale	259
Professionnels	260
Esthétique, coiffure	262
Traitement de textes, rédaction et traduction	264
Préparation de C.V.	265
Services divers	268
Soins thérapeutiques, massothérapie, produits naturels	270

• COURS •

Souhaits, événements

Avis de recherche

Compagnies, compagnons

Agences de rencontres

Clubs de rencontres

Lignes de rencontres

Astrologie, occultisme

Billets de sport / spectacles

Activités sociales

Escortes, rencontres, etc.

Studios de massage

Divers

• VÉHICULES AUTOMOBILES •

Machinerie lourde

véhicules divers

Camions, 4 x 4, fourgonnettes

Véhicules 5000 \$ et moins

Automobiles

Autos, camions antiques

et de collection

Autos - camions à louer

Services divers

Pièces et accessoires

Ferraille

Entreposage de véhicules

• DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS •

Remerciements

Condoléances

Prières

Décès

• PETITES ANNONCES •

App. de haute qualité.

Vente impeccable.

Electro-ménagers neufs.

Services d'hôtel choisis.

Métro Saint-Laurent. 1 ou 2 ch. à coucher. A partir de 7999 App. meublé disponible

(514) 868-1118

www.closrelevesque.ca

• COIN SHERBROOKE •

5 min. du métro

1½ - 2½ - 3½ - 4½

App. meublé disponible

Chauffé, eau chaude...

514-846-1531

514-842-3650

CONDO LUXEUX, grand 4½, 5 électros, garage, près Marché Atwater, 1100 \$

MÉTRO LAURENTIDES, 4½, entres, lav./séc. Rénové, sécuritaire, grand balcon, rangement + 775 \$ mois. 514-944-9423.

• PEEL PLAZA •

3460 Peel

(nord de Sherbrooke)

1½ - 3½ - 4½

Occ. immédiate ou future. Achat. Pontier 24 h. Terrasse sur jardin, stat. mt., sécurité 24h, + 2500\$. Tel. 514-964-9444 / 514-212-4174

• AU PRESTIGIEUX •

1 McGill, grand condo, 2 ch.

5 électros, 5 électros, a/c, balcon sur jardin, stat. mt., sécurité 24h, + 2500\$. Tel. 514-964-9444 / 514-212-4174

• AU DOMAINE BELLERIVE •

Au bord de la rivière des Prairies, à Laval, 1½, 3½, 4½, piscine, sécurité 24h, dépanneur, clinique médicale + autres services. 514-558-1241

• STE-DOROTHÉE •

3½, 4½, construction neuve, style condo, bain, tourbillon, foyer, livres, 3½, 5588 et 5 min. 514-885-6957

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY, bord de l'eau, 3½, 4½, propres, étag. à 5 min. de Montréal. 450-662-1991

• A LOUER •

135 Laval, Rive-Nord

A DUVERNEY,



Immobilier

156 APPARTEMENTS MEUBLES

À MTL, près métro, beaux 3/4 meublés, décorés, calmes, stat, libre, réf. 8758 + 450-443-9313

BEAUX 3/4, L'Acadie / Sauvé, tout meublés, tout compris, 850 \$/mois, 514-099-8053

BERRI, Résidence étudiante, 114 à partir de 650\$ tout inclus. Bail à mois. 514-982-4567

C.D.N. 5 1/2

Libre tout de suite, tout meuble, pi, bois, près U de M, H.E.C., Longueuil, métro, 514-223-9824

CANDIAC, maison meublée, vue fleurie + boisé, 3 ch., 2 s/bains, four, sauna, piscine, 15 min. centre-ville, 6 à 12 mois, 1er fév., 1200\$, 514-851-2042

CENTRE, 3663 Ste-Famille, 1/2, 2 1/2, 3/4, literie, vaisselle, télé-câble, télé, internet, près Place des Arts / McTavish, Court et long terme. 514-842-8041

CENTRE-VILLE MTL-ÉCÉ, luxeux, 1-2 ch., vue, piscine, gym, 1700\$, + 514-951-6546

CENTRE-VILLE, VIEUX MTL, condos de prestige, 1400 \$, C et Cie Trac Vacances 939-0555

CENTRE-VILLE, 3/4, meublés, piscinégym, 24h sécurité, câble /chauffe, 514-985-0150

HÔTEL DAYS INN à Brossard, 4000 studios meublés, gym, ou mois, inf. 450-466-2186

LAVAL, condo - hôtes 3/4, 4/5, équipé, au mois. 514-952-0087

METRO Pie-IX, face jardin, 2000 \$, 3 ch., 2 s/bains, équipé, bien décoré, Libre 690\$ min. 6 mois. 514-989-5649

MEUBLES, tout inclus, 1 1/2, 3/4, 4/5, 1/2, Plateau/Centre-Ville, 400\$ tout long terme. 514-522-0089

OUTREMENT, 4/5, 5/6, confort, luxe, boiserie, tout inclus, 1500 \$ à 1800 \$, 514-927-9884

www.jb-apts.com

PEEL PLAZA

GRAND 3 1/2

Meublé, très luxeux, idéal pour exécutif. Service domestique optionnel. Côt. Pétrole.

Lun. au ven. 9 h 17 h

3460, Peel (Nord Sherbrooke)

514-288-7891

PLATEAU, près métro, confort, 6/7, 3 ch. fermées, 1475 \$, 514-752-9752, 514-522-9773

PLATEAU, Rachel, grands 1 1/2, 3/4, 4/5, 5/6, 6/7, 7/8, 8/9, 9/10, 10/11, 11/12, 12/13, 13/14, 14/15, 15/16, 16/17, 17/18, 18/19, 19/20, 20/21, 21/22, 22/23, 23/24, 24/25, 25/26, 26/27, 27/28, 28/29, 29/30, 30/31, 31/32, 32/33, 33/34, 34/35, 35/36, 36/37, 37/38, 38/39, 39/40, 40/41, 41/42, 42/43, 43/44, 44/45, 45/46, 46/47, 47/48, 48/49, 49/50, 50/51, 51/52, 52/53, 53/54, 54/55, 55/56, 56/57, 57/58, 58/59, 59/60, 60/61, 61/62, 62/63, 63/64, 64/65, 65/66, 66/67, 67/68, 68/69, 69/70, 70/71, 71/72, 72/73, 73/74, 74/75, 75/76, 76/77, 77/78, 78/79, 79/80, 80/81, 81/82, 82/83, 83/84, 84/85, 85/86, 86/87, 87/88, 88/89, 89/90, 90/91, 91/92, 92/93, 93/94, 94/95, 95/96, 96/97, 97/98, 98/99, 99/100, 100/101, 101/102, 102/103, 103/104, 104/105, 105/106, 106/107, 107/108, 108/109, 109/110, 110/111, 111/112, 112/113, 113/114, 114/115, 115/116, 116/117, 117/118, 118/119, 119/120, 120/121, 121/122, 122/123, 123/124, 124/125, 125/126, 126/127, 127/128, 128/129, 129/130, 130/131, 131/132, 132/133, 133/134, 134/135, 135/136, 136/137, 137/138, 138/139, 139/140, 140/141, 141/142, 142/143, 143/144, 144/145, 145/146, 146/147, 147/148, 148/149, 149/150, 150/151, 151/152, 152/153, 153/154, 154/155, 155/156, 156/157, 157/158, 158/159, 159/160, 160/161, 161/162, 162/163, 163/164, 164/165, 165/166, 166/167, 167/168, 168/169, 169/170, 170/171, 171/172, 172/173, 173/174, 174/175, 175/176, 176/177, 177/178, 178/179, 179/180, 180/181, 181/182, 182/183, 183/184, 184/185, 185/186, 186/187, 187/188, 188/189, 189/190, 190/191, 191/192, 192/193, 193/194, 194/195, 195/196, 196/197, 197/198, 198/199, 199/200, 200/201, 201/202, 202/203, 203/204, 204/205, 205/206, 206/207, 207/208, 208/209, 209/210, 210/211, 211/212, 212/213, 213/214, 214/215, 215/216, 216/217, 217/218, 218/219, 219/220, 220/221, 221/222, 222/223, 223/224, 224/225, 225/226, 226/227, 227/228, 228/229, 229/230, 230/231, 231/232, 232/233, 233/234, 234/235, 235/236, 236/237, 237/238, 238/239, 239/240, 240/241, 241/242, 242/243, 243/244, 244/245, 245/246, 246/247, 247/248, 248/249, 249/250, 250/251, 251/252, 252/253, 253/254, 254/255, 255/256, 256/257, 257/258, 258/259, 259/260, 260/261, 261/262, 262/263, 263/264, 264/265, 265/266, 266/267, 267/268, 268/269, 269/270, 270/271, 271/272, 272/273, 273/274, 274/275, 275/276, 276/277, 277/278, 278/279, 279/280, 280/281, 281/282, 282/283, 283/284, 284/285, 285/286, 286/287, 287/288, 288/289, 289/290, 290/291, 291/292, 292/293, 293/294, 294/295, 295/296, 296/297, 297/298, 298/299, 299/300, 300/301, 301/302, 302/303, 303/304, 304/305, 305/306, 306/307, 307/308, 308/309, 309/310, 310/311, 311/312, 312/313, 313/314, 314/315, 315/316, 316/317, 317/318, 318/319, 319/320, 320/321, 321/322, 322/323, 323/324, 324/325, 325/326, 326/327, 327/328, 328/329, 329/330, 330/331, 331/332, 332/333, 333/334, 334/335, 335/336, 336/337, 337/338, 338/339, 339/340, 340/341, 341/342, 342/343, 343/344, 344/345, 345/346, 346/347, 347/348, 348/349, 349/350, 350/351, 351/352, 352/353, 353/354, 354/355, 355/356, 356/357, 357/358, 358/359, 359/360, 360/361, 361/362, 362/363, 363/364, 364/365, 365/366, 366/367, 367/368, 368/369, 369/370, 370/371, 371/372, 372/373, 373/374, 374/375, 375/376, 376/377, 377/378, 378/379, 379/380, 380/381, 381/382, 382/383, 383/384, 384/385, 385/386, 386/387, 387/388, 388/389, 389/390, 390/391, 391/392, 392/393, 393/394, 394/395, 395/396, 396/397, 397/398, 398/399, 399/400, 400/401, 401/402, 402/403, 403/404, 404/405, 405/406, 406/407, 407/408, 408/409, 409/410, 410/411, 411/412, 412/413, 413/414, 414/415, 415/416, 416/417, 417/418, 418/419, 419/420, 420/421, 421/422, 422/423, 423/424, 424/425, 425/426, 426/427, 427/428, 428/429, 429/430, 430/431, 431/432, 432/433, 433/434, 434/435, 435/436, 436/437, 437/438, 438/439, 439/440, 440/441, 441/442, 442/443, 443/444, 444/445, 445/446, 446/447, 447/448, 448/449, 449/450, 450/451, 451/452, 452/453, 453/454, 454/455, 455/456, 456/457, 457/458, 458/459, 459/460, 460/461, 461/462, 462/463, 463/464, 464/465, 465/466, 466/467, 467/468, 468/469, 469/470, 470/471, 471/472, 472/473, 473/474, 474/475, 475/476, 476/477, 477/478, 478/479, 479/480, 480/481, 481/482, 482/483, 483/484, 484/485, 485/486, 486/487, 487/488, 488/489, 489/490, 490/491, 491/492, 492/493, 493/494, 494/495, 495/496, 496/497, 497/498, 498/499, 499/500, 500/501, 501/502, 502/503, 503/504, 504/505, 505/506, 506/507, 507/508, 508/509, 509/510, 510/511, 511/512, 512/513, 513/514, 514/515, 515/516, 516/517, 517/518, 518/519, 519/520, 520/521, 521/522, 522/523, 523/524, 524/525, 525/526, 526/527, 527/528, 528/529, 529/530, 530/531, 531/532, 532/533, 533/534, 534/535, 535/536, 536/537, 537/538, 538/539, 539/540, 540/541, 541/542, 542/543, 543/544, 544/545, 545/546, 546/547, 547/548, 548/549, 549/550, 550/551, 551/552, 552/553, 553/554, 554/555, 555/556, 556/557, 557/558, 558/559, 559/560, 560/561, 561/562, 562/563, 563/564, 564/565, 565/566, 566/567, 567/568, 568/569, 569/570, 570/571, 571/572, 572/573, 573/574, 574/575, 575/576, 576/577, 577/578, 578/579, 579/580, 580/581, 581/582, 582/583, 583/584, 584/585, 585/586, 586/587, 587/588, 588/589, 589/590, 590/591, 591/592, 592/593, 593/594, 594/595, 595/596, 596/597, 597/598, 598/599, 599/600, 600/601, 601/602, 602/603, 603/604, 604/605, 605/606, 606/607, 607/608, 608/609, 609/610, 610/611, 611/612, 612/613, 613/614, 614/615, 615/616, 616/617, 617/618, 618/619, 619/620, 620/621, 621/622, 622/623, 623/624, 624/625, 625/626, 626/627, 627/628, 628/629, 629/630, 630/631, 631/632, 632/633, 633/634, 634/635, 635/636, 636/637, 637/638, 638/639, 639/640, 640/641, 641/642, 642/643, 643/644, 644/645, 645/646, 646/647, 647/648, 648/649, 649/650, 650/651, 651/652, 652/653, 653/654, 654/655, 655/656, 656/657, 657/658, 658/659, 659/660, 660/661, 661/662, 662/663, 663/664, 664/665, 665/666, 666/667, 667/668, 668/669, 669/670, 670/671, 671/672, 672/673, 673/674, 674/675, 675/676, 676/677, 677/678, 678/679, 679/680, 680/681, 681/682, 682/683, 683/684, 684/685, 685/686, 686/687, 687/688, 688/689, 689/690, 690/691, 691/692, 692/693, 693/694, 694/695, 695/696, 696/697, 697/698, 698/699, 699/700, 700/701, 701/702, 702/703, 703/704, 704/705, 705/706, 706/707, 707/708, 708/709, 709/710, 710/711, 711/712, 712/713, 713/714, 714/715, 715/716, 716/717, 717/718, 718/719, 719/720, 720/721, 721/722, 722/723, 723/724, 724/725, 725/726, 726/727, 727/728, 728/729, 729/730, 730/731, 731/732, 732/733, 733/734, 734/735, 735/736, 736/737, 737/738, 738/739, 739/740, 740/741, 741/742, 742/743, 743/744, 744/745, 745/746, 746/747, 747/748, 748/749, 749/750, 750/751, 751/752, 752/753, 753/754, 754/755, 755/756, 756/757, 757/758, 758/759, 759/760, 760/761, 761/762, 762/763, 763/764, 764/765, 765/766, 766/767, 767/768, 768/769, 769/770, 770/771, 771/772, 772/773, 773/774, 774/775, 775/776, 776/777, 777/778, 778/779, 779/780, 780/781, 781/782, 782/783, 783/784, 784/785, 785/786, 786/787, 787/788, 788/789, 789/790, 790/791, 791/792, 792/793, 793/794, 794/795, 795/796, 796/797, 797/798, 798/799, 799/800, 800/801, 801/802, 802/803, 803/804, 804/805, 805/806, 806/807, 807/808, 808/809, 809/810, 810/811, 811/812, 812/813, 813/814, 814/815, 815/816, 816/817, 817/818, 818/819, 819/820, 820/821, 821/822, 822/823, 823/824, 824/825, 825/826, 826/827, 827/828, 828/829, 829/830, 830/831, 831/832, 832/833, 833/834, 834/835, 835/836, 836/837, 837/838, 838/839, 839/840, 840/841, 841/842, 842/843, 843/844, 844/845, 845/846, 846/847, 847/848, 848/849, 849/850, 850/851, 851/852, 852/853, 853/854, 854/855, 855/856, 856/857, 857/858, 858/859, 859/860, 860/861, 861/862, 862/863, 863/864, 864/865, 865/866, 866/867, 867/868, 868/869, 869/870, 870/871, 871/872, 872/873, 873/874, 874/875, 875/876, 876/877, 877/878, 878/879, 879/880, 880/881, 881/882, 882/883, 883/884, 884/885, 885/886, 886/887, 887/888, 888/889, 889/890, 890/891, 891/892, 892/893, 893/894, 894/895, 895/896, 896/897, 897/898, 898/899, 899/900, 900/901, 901/902, 902/903, 903/904, 904/905, 905/906, 906/907, 907/908, 908/909, 909/910, 910/911, 911/912, 912/913, 913/914, 914/915, 915/916, 916/917, 917/918, 918/919, 919/920, 920/921, 921/922, 922/923, 923/924, 924/925, 925/926, 926/927, 927/928, 928/929, 929/930, 930/931, 931/932, 932/933, 933/934, 934/935, 935/936, 936/937, 937/938, 938/939, 939/940, 940/941, 941/942, 942/943, 943/944, 944/945, 945/946, 946/947, 947/948, 948/949, 949/950, 950/951, 951/952, 952/953, 953/954, 954/955, 955/956, 956/957, 957/958, 958/959, 959/960, 960/961, 961/962, 962/963, 963/964, 964/965, 965/966, 966/967, 967/968, 968/969, 969/970, 970/971, 971/972, 972/973, 973/974, 974/975, 975/976, 976/977, 977/978, 978/979, 979/980, 980/981, 981/982, 982/983, 983/984, 984/985, 985/986, 986/987, 987/988, 988/989, 989/990, 990/991, 991/992, 992/993, 993/994, 994/995, 995/996, 996/997, 997/998, 998/999, 999/1000, 1000/1001, 1001/1002, 1002/1003, 1003/1004, 1004/1005, 1005/1006, 1006/1007, 1007/1008, 1008/1009, 1009/1010, 1010/1011, 1011/1012, 1012/1013, 1013/1014, 1014/1015, 1015/1016, 1016/1017, 1017/1018, 1018/1019, 1019/1020, 1020/1021, 1021/1022, 1022/1023, 1023/1024, 1024/1025, 1025/1026, 1026/1027, 1027/1028, 1028/1029, 1029/1030, 1030/1031, 1031/1032, 1032/1033, 1033/1034, 1034/1035, 1035/1036, 1036/1037, 1037/1038, 1038/1039, 1039/1040, 1040/1041, 1041/1042, 1042/1043, 1043/1044, 1044/1045, 1045/1046, 1046/1047, 1047/1048, 1048/1049, 1049/1050, 1050/1051, 1051/1052, 1052/1053, 1053/1054, 1054/1055, 1055/1056, 1056/1057, 1057/1058, 1058/1059, 1059/1060, 1060/1061, 1061/1062, 1062/1063, 1063/1064, 1064/1065, 1065/1066, 1066/1067, 1067/1068, 1068/1069, 1069/1070, 1070/1071, 1071/1072, 1072/1073, 1073/1074, 1074/1075, 1075/1076, 1076/1077, 1077/1078, 1078/1079, 1079/1080, 1080/1081, 1081/1082, 1082/1083, 1083/1084, 1084/1085, 1085/1086, 1086/1087, 1087/1088, 1088/1089, 1089/1090, 1090/1091, 1091/1092, 1092/1093, 1093/1094, 1094/1095, 1095/1096, 1096/1097, 1097/1098, 1098/1099, 1099/1100, 1100/1101, 1101/1102, 1102/1103, 1103/1104, 1104/1105, 1105/1106, 1106/1107, 1107/1108, 1108/1109, 1109/1110, 1110/1111, 1111/1112, 1112/1113, 1113/1114, 1114/1115, 1115/1116, 1116/1117, 1117/1118, 1118/1119, 1119/1120, 1120/1121, 1121/1122, 1122/1123, 1123/1124, 1124/1125, 1125/1126, 1126/1127, 1127/1128, 1128/1129, 1129/1130, 1130/1131, 1131/1132, 1132/1133, 1133/1134, 1134/1135, 1135/1136, 1136/1137, 1137/1138, 1138/1139, 1139/1140, 1140/1141, 1141/1142, 1142/1143, 1143/1144, 1144/



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

AIRD, André
Montréal
AZZAM, Line (Adeline)
Longueuil
BÉLANGER, Adrienne, Paris
Longueuil
BERTRAND, Yolande
Ragueneau
BLAIS, Robert
Longueuil
CUILLERIER, Adhémard (Adam)
LaSalle
DESPATIE, Monique
Laval
DES ROSIERS (Cardinal) Yolande
Laval
FARRELL, Rolande (née St-Louis)
Laval

GOSSELIN, Roland
LaSalle
GUAY, Thérèse (Vaillancourt)
Montréal
POULIN, Yvon
St-Lambert
Renaud, Bernadette
Laval
ROLPH, Gertrude (née Papineau)
Toronto

N'oubliez pas de commander votre signal
cyberpresse.ca/necrologie

CUILLERIER, Adhémard (Adam)
1924 - 2003
À LaSalle, le 4 février 2003, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Adhémard (Adam) Cuillerier, époux de Yolande Dumont. Il était membre de l'Ordre de l'Alhambra et Chevalier de Colomb 4e degré. Né à Hawkesbury (Ontario), le 31 mai 1924, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Louise (Jean-Denis Dodier), Ginette, Johanne (Denis Lemire) et Danielle (Gilles Laperrière), ses petits-enfants Nathalie et Jacinthe ainsi que son arrière-petit-fils Jérôme. Il laisse également ses frères Paul-Émile (Annette), Jean-Baptiste (Pierrette) et Louis-Philippe, ses sœurs Eva et Denise (Maurice), ses beaux-frères Maurice Dumont (Germaine) et Ronald Dumont, sa belle-sœur Pauline Dumont (Lionel), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Il sera exposé le samedi 8 février 2003 de 10 h à 15 h 30 au

Complexe funéraire Angrignon
Alfred Dallaire inc.
7200, boul. Newman, LaSalle
(514) 270-3114

Une cérémonie religieuse suivra en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière d'envoyer vos dons à la Fondation de l'hôpital LaSalle.



DESPATIE, Monique
1943 - 2003

À l'hôpital de Verdun, le 6 février 2003, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Monique Despatie. Elle laisse dans le deuil ses filles Chantal (Sylvain McNeil), Lyne (Pierre Bertrand) et Lucie (Sébastien Lavoie), ses cinq petits-enfants Claudia, Kim, Marco, Audrey, Valérie ainsi que Isabelle et Myriam, son frère Claude (Constance), ses sœurs Claire (Jacques) et Françoise (Michel) ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée le vendredi 7 février de 14 à 22 h et samedi dès 10 h 30 chez

Alfred Dallaire inc.
Complexe funéraire Angrignon
7200, boul. Newman, LaSalle
(514) 270-3114

Les funérailles auront lieu le samedi 8 février à 13 h, en l'église Ste-Catherine-Labouré, 9370 Clément, à LaSalle. Compensez l'envoi de fleurs par des dons aux soins palliatifs de l'hôpital de Verdun ou à la Société canadienne du cancer.

DES ROSIERS (Cardinal), Yolande
À Laval, le 3 février 2003, est décédée Mme Yolande Cardinal, épouse de feu M. Jacques Des Rosiers. Elle sera regrettée par ses enfants Guy, Jean, Julie, Marc et leurs conjoints, ainsi que par ses petits-enfants. La famille accueillera parents et amis(es) au

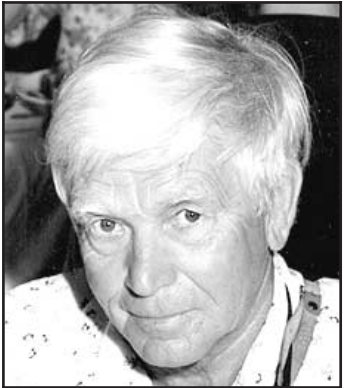
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10526, boul. St-Laurent, Montréal
Les funérailles auront lieu le lundi 10 février à 11 h en l'église St-André Apôtre. Heures des visites: dimanche 9 février de 19 h à 22 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Cité de la Santé - CHARL seraient appréciés.

FARRELL, Rolande (née St-Louis)
est décédée soudainement le 17 octobre 2002. Elle était l'épouse de feu Ambrose (Curly) Farrell et la mère de feu John Farrell. Elle laisse dans le deuil Claude Rivard, Helen Hickey, Jenny Farrell, Dorothy et Bill Grant, Elizabeth et Michael Clarke ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mardi 11 février 2003 à 10 h 30 en l'église St-Edmund's of Canterbury, Beaconsfield.

GOSSELIN, Roland
À LaSalle, le 4 février 2003, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédé M. Roland Gosselin, retraité de la Sûreté du Québec, époux de Luce Chapleau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses belles-sœurs Alice (feu François Chapleau), Evangéline (feu Lucien Chapleau) et Norma Gosselin, son frère Roger, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposé à la

Résidence funéraire Laurent Thériault
Réseau Dignité
512, de l'Église, Verdun
Les funérailles auront lieu le samedi 8 février à 14 h en l'église Notre-Dame Auxiliatrice et de là au Repos St-François d'Assise. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Ouverture du salon samedi à midi. Des dons à l'Institut neurologique de Montréal pour la recherche, (514) 398-1958, seraient appréciés.

GUAY, "Terry" Thérèse (née Vaillancourt)
À Montréal, le 5 février 2003, à l'âge de 69 ans, est décédée madame Terry Guay, épouse de Raymond Guay. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques (Leslie Brabant), Michel (Janet Puchinger), Lisa (Jean-Pierre Guimond), ses petits-enfants Tara, Breanne, Philip, son frère Jacques (Doris Capiello), Plusieurs beaux-frères et belles-sœurs ainsi que neveux, nièces, cousins et cousines, parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Une messe en présence des cendres aura lieu le samedi 8 février 2003 à l'église St-Joachim, 2 rue Sainte-Anne, Pointe-Claire à 13 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



POULIN, Yvon
1926 - 2003

De St-Lambert, le 3 février 2003, à l'âge de 76 ans, après un long et courageux combat, est décédé Yvon Poulin, époux de Thérèse Lemoine. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Gaëtan (Louise Gilbert), Claude (Guyane Choquette), Francine (Pierre Voyer), Guy (Lise Anne Maillet), Sylvie (Mario Boutin), ses quatorze petits-enfants adorés, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs ainsi qu'autres parents et amis. Exposé à:

La Maison Darche
Réseau Dignité
6500, boul. Cousineau, St-Hubert

Les funérailles seront célébrées le samedi 8 février à 11 h, en l'église St-Thomas D'Aquin, 311 St-Thomas, St-Lambert, et de là au cimetière St-Lambert, lieu de la sépulture. Heures des visites: le vendredi 7 février de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h 30.

Renaud, Bernadette
1914 - 2003
À Laval, le 5 février 2003 est décédée à l'âge de 88 ans, Bernadette Renaud, épouse en première nocces de feu Emilien Brunelle et en deuxième nocces de feu Léo Bernier. Elle laisse dans le deuil ses filles Lise, Denise et Huguette Brunelle et leurs conjoints et Mireille Audette, Claudine Bernier et leurs conjoints, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses sœurs et son frère, ses neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval
Les funérailles auront lieu samedi le 8 février à 13 h en l'église St-Christophe, 34 boul. Lévesque, Pont Viau et de là un retour en chapelle. Heures de visites vendredi le 7 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi le 8 février dès 10 h 30.

ROLPH, Gertrude (née Papineau)
Au Central Park Lodge, à Toronto, le mardi 4 février 2003, à l'âge de 93 ans, est décédée paisiblement, après une courte maladie, Mme Gertrude Rolph, fille de feu Lt. Col. D.B. Papineau. Il fut prédécédée des ses deux époux, Lt. Col. Ainslie "Doc" Ardagh (1944) et Frank B. Rolph (1965), sa fille Diana Ardagh Elias, son fils Harold P. Rolph (Debra), ses petites-filles Frances et Megan Rolph ainsi que ses très fidèles neveux et nièces: Gordon et Jane Conner, Cynthia et David Conner-Done, Virginia Tiger. Les funérailles auront lieu le samedi 8 février à 15 h à:

Humphrey Funeral Home
A.W. Miles Chapel
1903 Bayview Avenue, Toronto
Une réception suivra à la résidence de M. Harold Rolph. Pour ceux qui désirent exprimer leur sympathie, des fleurs ou des dons à The Toronto Star Fresh Air Fund (One Yonge Street, Toronto, Ontario M5E 1E6) ou tout autre oeuvre de charité pour enfants seraient appréciés.

5e ANNIVERSAIRE



ALFRED MÉRINEAU

Dieu ne voulait pas que l'avenir soit au présent. La souffrance éprouvée par ton départ fut suivi par la perte de notre fille Francine. S'il est vrai qu'une épreuve n'arrive jamais seule, c'est que la Providence nous aime beaucoup. Je vis dans la chaleur et l'amour des enfants que tu aimais tant. Par les événements? Tu veilles sur nos peines et nos joies. Pour en faire un bouquet de roses. Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

PRIÈRES

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. O Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. L.B.

Donnez le don de la vue

Contribuez à la lutte contre la cécité dans les pays en voie de développement grâce à un don, un don commémoratif ou à des lunettes usagées.



1-800-585-8265 (514) 484-5757

No d'enregistrement (organisme de bienfaisance: 11406-8975 R00-01)

www.giftofsight.com



IMAGINEZ TOUT
CE QU'ILS
DONNERAIENT
POUR NE PLUS
QU'ON LÈVE
LA MAIN SUR EUX.



FONDATION
MARIE-VINCENT

WWW.MARIE-VINCENT.ORG
1 888 561-2433

Plus facile d'attaquer l'Irak que la Corée du Nord

ANDRÉ DUCHESNE

IDENTIFIÉE au même titre que l'Irak (et l'Iran) à l'« axe du mal » par le président George W. Bush, la Corée du Nord ne fait pourtant pas l'objet d'une menace d'intervention militaire musclée comme celle qui plane depuis des mois sur le pays de Saddam Hussein, notent deux chercheurs de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques de l'UQAM.

« Il est beaucoup plus facile d'attaquer l'Irak que la Corée du Nord, indiquait mercredi le chercheur François-Philippe Dubé au terme d'une conférence à l'Université du Québec à Montréal. Si l'Irak est attaqué, personne ne se portera à sa défense, le Moyen-Orient étant absent des zones d'influence des grandes puissances. » Ce n'est pas le cas en Asie de l'est où plusieurs joueurs majeurs, la Chine au premier rang, n'ont aucun intérêt à laisser les Américains reconfigurer la carte géopolitique en fonction de leurs intérêts.

Autre élément qui la distingue de l'Irak, la Corée du Nord est voisine de plusieurs nations amies des États-Unis (Corée du Sud, Japon) qu'elle pourrait sévèrement frapper à coups de missiles dans les minutes suivant le déclenchement d'hostilités. Séoul, la capitale de la Corée du Sud, ne se trouve qu'à une cinquantaine de kilomètres de la zone démilitarisée entre les deux pays.

Deux poids, deux mesures, donc. M. Dubé et son collègue Jean-Philippe Racicot s'interrogent plutôt à savoir s'il n'y a pas là « deux poids, deux erreurs » dans la résolution de problèmes avec ces nations bellicieuses. Si, dans le cas de l'Irak, les États-Unis auraient intérêt à laisser la chance à la diplomatie, on pourrait traiter avec un peu plus de sérieux (mais aussi avec diplomatie), la menace coréenne.

Une menace qui a d'ailleurs pris des proportions beaucoup plus inquiétantes depuis l'aveu fait en octobre dernier par la Corée du Nord d'avoir enfreint les accords de 1994 lui interdisant de développer un programme d'armement nucléaire.

Là-dessus, deux interprétations s'affrontent. La première veut que la Corée du Nord exerce une forme

de chantage pour amener la communauté internationale à lui fournir ce dont elle a besoin (nourriture et ressources énergétiques, entre autres). La seconde veut qu'elle cherche à se protéger contre une agression extérieure.

Jean-Philippe Racicot croit que la Corée du Nord se contenterait d'un pacte assez simple, qui lui permettrait du même souffle de reprendre le dialogue avec les États-Unis et la communauté internationale. « Un traité de non-agression, par définition, devrait créer un climat de confiance », dit-il.

Ces propos rejoignent ceux qu'on lisait mardi en page éditoriale du *New York Times* où l'on estimait que le développement du programme nucléaire nord-coréen constitue maintenant la plus grande menace pour les États-Unis et qu'il faut discuter sans délai avant que le programme coréen ne prenne encore plus d'ampleur.

Preuves convaincantes

M. Racicot a qualifié de « tableau assez convaincant » les preuves de possession par l'Irak d'armes de destruction massive présentées hier matin par le secrétaire d'État américain, Colin Powell, devant le Conseil de sécurité. « Elles sont plus convaincantes que jamais, mais pas encore assez pour justifier une intervention militaire. »

Il croit toujours aux vertus du travail des inspecteurs de l'ONU sur le terrain. Selon lui, une accentuation des pouvoirs de ceux-ci, couplée à une présence militaire dans la région, constitue le meilleur frein à la prolifération de ces armes.

« Mon impression est qu'il y aura une intervention, ajoute-t-il. »

À son avis, la volonté des États-Unis de consolider leur mainmise sur cette région, le phénomène de « pensée unique » en faveur de la ligne dure qui gagne même les colombes de l'administration Bush, le désir de démontrer sa force sous le nez d'autres États bellicieux du Moyen-Orient et le déploiement déjà très avancé des troupes dans le secteur montrent qu'une intervention aura lieu.

La génétique de la boulimie

MATHIEU PERREAULT

LES MODÈLES de beauté que présentent la publicité et la mode sont souvent montrés du doigt quand on évoque la boulimie et l'anorexie. Mais des recherches récentes indiquent que la génétique compte autant, sinon plus, que les pressions sociales dans l'obsession de la minceur.

Cette semaine, l'hôpital Douglas a rendu publique une découverte récente du directeur de son programme des troubles alimentaires, le psychologue Howard Steiger : la boulimie et l'anorexie sont liées à des gènes responsables de l'activité de la sérotonine, une hormone aussi impliquée dans la dépression, le suicide et la violence.

« Il semble que les régimes ne soient qu'un déclencheur des troubles alimentaires, croit M. Steiger. Plusieurs patientes ont des gènes associés à une faible activité de la sérotonine, qui est liée aux troubles de l'humeur et de l'appétit. Ces patientes seraient plus sensibles aux effets des régimes, qui déclencheraient l'activité de ces gènes. »

Les modèles de beauté encourageant davantage les femmes que les hommes à suivre des régimes amaigrissants. Les restrictions de nourriture ont aussi plus d'impact sur le métabolisme des femmes que des hommes, note M. Steiger, qui a étudié 85 femmes, dont 60 souffrent de troubles de l'alimentation.

Des gènes semblables ont déjà été identifiés, note le psychologue montréalais, qui a présenté son étude en novembre dernier dans un congrès scientifique. Et il est bien connu que le fait d'avoir un anorexique dans sa famille augmente le risque. Chez les jumelles, il est assez rare qu'une jumelle ait un trouble de l'alimentation et l'autre non.

Les médicaments redressant l'activité de la sérotonine sont efficaces chez certaines patientes, note M. Steiger. « La piste génétique signifie que, pour certaines patientes, des thérapies behavioristes pourraient être suffisantes, mais que pour celles qui ont des gènes rendant fragile l'activité de la sérotonine, il faudrait aussi une chimiothérapie. »

La mauvaise voie

ANDRÉ TRUDELLÉ

LE BRIDGE

atrudelle@lapresse.ca

Bien des contrats sont battus parce que le déclarant emprunte la mauvaise voie. C'est ce que démontre la main suivante où Sud est appelé à jouer 4 Co. Ouest entame du Valet de Tr.

Donneur: Sud			
Vulnérabilité:Nord-Sud			
NORD			
♠ V 5 3			
♥ 10 7 5 2			
♦ V			
♣ A R 4 2			
OUEST		EST	
♠ R 9 4		♠ D 7 6	
♥ R 6		♥ 8	
♦ A 9 7 4		♦ R 8 6 5 2	
♣ V 10 9 5		♣ D 8 7 6	
SUD			
♠ A 10 8 2			
♥ A D 9 4 3			
♦ D V 3			
♣ 3			
Les enchères:			
SUD	OUEST	NORD	EST
1 Co	1 Co	4 Co	1 Co
pas	pas	pas	pas
pas	pas	pas	pas
Entame: Valet de Tr			

Infographie La Presse

À la vue du mort, le déclarant compte, dans sa main, deux levées perdantes à Pi, une possibilité d'une à Co et une à K. Un déclarant gagne l'entame au mort et tente l'im-passe à l'atout. Il perd la levée au Roi d'Ouest. Retour Tr. Le mort prend du Roi et la main fermée se défait d'un petit K.

Petit Pi vers le 8. Ouest gagne du 9 et rejoue Pi. Le déclarant chute d'une levée.

Un autre déclarant procède autrement. Après avoir perdu le Roi de Co, il gagne le retour Tr du Roi (il défause un petit Pi), va chercher le dernier atout et joue le 10 de K. L'As gagne. Retour Tr que la main fermée coupe. Dame de K. Le mort défause un petit Pi. Est prend du Roi. Si Est revient Tr, la main fermée coupe. Si Est attaque les Pi, l'As gagne et sur le Valet de K, le mort se défait de son dernier Pi. Les deux derniers Pi de la main fermée sont coupés au mort.

LA TRAGÉDIE DE *COLUMBIA*

EN BREF

« Ils seraient repartis demain » – Julie Payette

L'ASTRONAUTE CANADIENNE Julie Payette croit que ses sept collègues morts dans la tragédie de *Columbia* connaissaient les risques qu'ils encouraient et les auraient pris à nouveau s'ils en avaient eu la chance.

« Ils seraient repartis le lendemain matin », a-t-elle dit mercredi dans une interview donnée du Centre spatial Johnson à Houston, au Texas.

L'astronaute de 39 ans de Montréal a ajouté que les disparus ne seraient pas oubliés, mais que faire partie du programme spatial « en valait largement la peine ».

Au moment de la destruction de *Columbia*, qui rentrait sur Terre après une mission scientifique de 16 jours dans l'espace, cinq astronautes canadiens étaient à l'entraînement au Centre spatial Johnson. Julie Payette a été la deuxième Canadienne à se rendre dans l'espace après Roberta Bondar. Elle s'est jointe à l'Agence spatiale canadienne en 1992 et a participé à une mission à bord de la navette *Discovery* du 27 mai au 6 juin 1999. Cette mission fut la première à effectuer un arrimage manuel avec la Station spatiale internationale.

Presse Canadienne

Quand les Canadiens retourneront-ils ?

L'AGENCE SPATIALE canadienne autorisera ses astronautes à retourner dans l'espace quand les navettes seront plus sécuritaires, a indiqué mercredi le chef du programme des astronautes du Canada.

Selon Michel Vachon, directeur du Bureau canadien des astronautes, l'Agence spatiale prendra elle-même les décisions concernant la sécurité des navettes une fois que la NASA aura déterminé ce qui a provoqué l'explosion de la navette *Columbia*, samedi. « Ce sera à nous de décider si un astronaute canadien ira dans l'espace ou non », a-t-il dit.

M. Vachon a précisé que la NASA n'envisageait pas de discuter d'autres projets de voyage dans l'espace avant le mois de juin.

Les Canadiens Steve MacLean et Dave Williams devaient participer à deux vols spatiaux, en mai et novembre. Un autre astronaute canadien devait prendre part à un troisième voyage dans l'espace en 2006.

Les inquiétudes de M. Vachon font suite aux commentaires d'un représentant japonais, qui disait cette semaine que les astronautes de son pays ne reprendront pas leurs activités avant que la NASA n'ait déterminé les causes de la tragédie.

Marc Garneau, directeur de l'Agence spatiale canadienne, a dit que l'enquête pourrait retarder — voire même annuler — les missions prévues par les Canadiens pour la Station spatiale internationale. Le montant total que le Canada a déjà dépensé pour cette station s'élève à 1,4 milliard.

Pour l'instant, on ne prévoit pas de ramener au pays les astronautes canadiens Williams, MacLean, Julie Payette, Bob Thirsk et Bjarni Tryggvason, qui s'entraînent toujours à Houston.

Le Canada dépense 500 000 \$ par année pour l'entraînement de chaque astronaute.

Après cette tragédie, le programme spatial russe Soyuz est le seul qui fournisse encore des pièces de rechange, de l'entretien et des équipes de remplacement pour la Station spatiale.

Presse Canadienne

Des arbres en Israël à la mémoire de Ramon

EXAUÇANT LE VOEU de l'astronaute israélien Ilan Ramon, mort dans l'accident de *Columbia*, des milliers de personnes du monde entier envoient des dons afin de planter des arbres en Israël en hommage aux victimes de la navette.

Lors d'une conversation depuis la navette avec le premier ministre Ariel Sharon, diffusée en direct à la télévision et à la radio israéliennes, Ramon avait déclaré : « J'aimerais voir au moins 13 ou 14 millions de nouveaux arbres plantés en Israël dans exactement un an, pour l'anniversaire du lancement (de *Columbia*) ».

Le Fonds national juif (JNF), qui collecte de l'argent pour acquérir des terres et planter des arbres en Israël depuis 1901, a lancé un appel aux dons pour planter des arbres à la mémoire de Ramon et de ses six coéquipiers américains. Le site Web de l'organisation et son numéro vert ont été « submergés » de réponses, selon Serena Roffe, directrice des communications. Plus de 2000 arbres ont par ailleurs été donnés en hommage à Ramon.

Immédiatement après la requête de Ramon, le JNF avait planté 13 arbres dans le Parc de l'indépendance américaine à Jérusalem. Le JNF a décidé de créer un mémorial dédié aux sept astronautes.

Associated Press



Photo REUTERS

Un drapeau américain flotte au-dessus de citoyens venus se recueillir, hier, devant l'entrée du Johnson Space Center, à Houston.

La NASA élargit le champ de l'enquête

Associated Press

CENTRE SPATIAL, Houston — Les recherches des débris de *Columbia* se sont poursuivies hier sous une pluie battante au Texas et en Louisiane. De son côté, la NASA réorientait son enquête après avoir quasiment écarté la théorie selon laquelle la catastrophe aurait pour origine un choc avec un morceau d'isolant en mousse au moment du décollage, le 16 janvier dernier.

Les hypothèses sur les causes de la tragédie sont multiples : déclenchement accidentel de dispositifs explosifs à bord, collision avec un débris spatial, problème à l'aile gauche qui aurait entraîné une perte de contrôle de la navette lors de sa rentrée dans l'atmosphère samedi... Le chef du programme des navettes Ron Dittmore souligne que toutes les possibilités sont examinées.

« Est-ce quelque chose qui s'est passé après le lancement ou durant la rentrée dans l'atmosphère ? » s'est-il interrogé lors d'une conférence de presse mercredi.

L'enquête s'était jusqu'ici focalisée sur la piste du morceau d'isolant en mousse de 1,1kg qui s'était détaché du réservoir externe de *Columbia* au décollage pour venir percuter le dessous de l'aile gauche de la navette. La théorie avancée était que le choc avait pu endommager

les tuiles thermiques qui empêchent le vaisseau de se consumer lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

Mais, selon M. Dittmore, une analyse rigoureuse a montré que l'impact n'avait pas été suffisamment fort pour condamner la navette. « Cela n'a pas de sens pour nous qu'un morceau de débris soit la cause de la perte de *Columbia* et de son équipage », a-t-il précisé. « Il doit y avoir une autre raison. »

Parmi les pistes étudiées, les enquêteurs ont noté que durant la phase de descente de *Columbia*, son système de contrôle automatique avait du mal à maintenir l'appareil dans l'angle de rentrée dans l'atmosphère. Il y avait quelque chose sur l'aile gauche, « nous ne savons pas quoi », qui a causé une résistance au vent et a tiré l'appareil vers la gauche, a expliqué M. Dittmore.

Les ingénieurs de la NASA explorent également l'hypothèse selon laquelle des hausses de température dans la partie gauche de la navette ont pu provoquer la perte de contrôle de *Columbia*. Quelques minutes avant sa désintégration, une augmentation de 17 à 22 degrés a été détectée dans le compartiment gauche qui abrite le train d'atterrissage et une autre de 33 degrés sur le côté gauche du fuselage, juste au-dessus de l'aile.



Photo AP

L'accès à la rampe de lancement du Centre spatial Kennedy de Cap Canaveral était interdit, hier matin.

Des indices importants pourraient provenir des débris collectés au sol. La quête des débris de *Columbia* a donc repris hier, mais la pluie ralentissait le travail des équipes, et les experts craignaient qu'elle ne dégrade les débris ou rendent leur découverte plus difficiles.

Jusqu'ici plus de 12 000 fragments ont été trouvés. Mais il sem-

ble que les décombres les plus cruciaux pour l'enquête, notamment les morceaux de l'aile gauche, les enregistreurs de vol et certaines pièces d'isolant et de tuiles, n'aient pas encore été découverts.

L'étendue géographique des recherches est « sans précédent », a souligné Dave Bary, un porte-parole de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), qui supervise la collecte des débris. Et la tâche des enquêteurs s'annonce ardue. La navette était en effet constituée d'environ deux millions de pièces, dont beaucoup ont été réduites en morceaux de la taille d'une pièce de monnaie.

Des explorateurs

Après l'hommage national rendu aux astronautes mardi, le vice-président américain Dick Cheney a salué hier leur mémoire lors d'un service célébré à la cathédrale nationale de Washington. « Ils étaient soldats, scientifiques, médecins et pilotes, mais par-dessus tout, c'étaient des explorateurs, a-t-il rappelé. Ils étaient unis par la grande cause de la découverte. »

De son côté, le président George W. Bush a appelé hier les Américains à prier pour demander conseil à Dieu, alors que la tragédie de *Columbia* et la menace du terrorisme constituent, selon lui, une « période de mise à l'épreuve » pour le pays.



Photo AP

Des membres de la Garde nationale du Texas, qui participent aux recherches, se sustentent dans une salle de la Légion de Hemphill, au Texas.

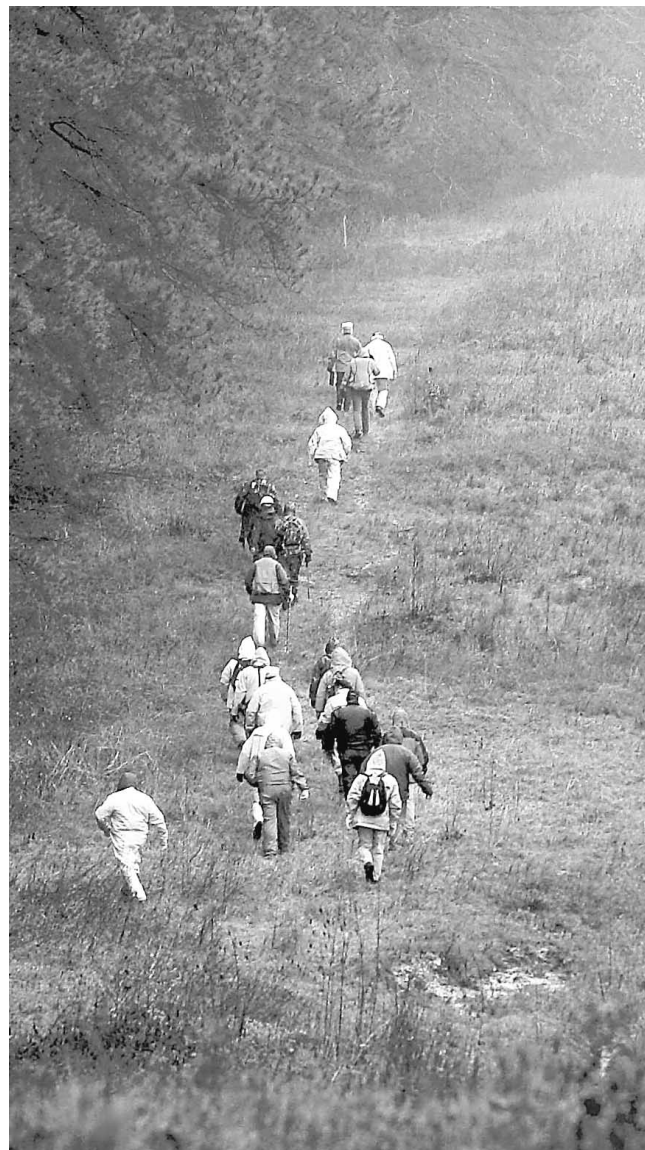


Photo AP

Les recherches se sont poursuivies sous la pluie et le froid hier.